

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DEMANDE DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT DE CLASSE 2

Le projet suivant est soumis à l'enquête publique :

Adresse du bien : **CLOS DES CHASSEURS 2**
Identité du demandeur : S.A. MOBISTAR
AVENUE DU BOURGET 3 à 1140 Bruxelles
Objet de la demande :
Permis d'environnement : **EXPLOITATION D'UNE STATION COMPRENANT DES ANTENNES ET DES
INSTALLATIONS ANNEXES
RUBRIQUE : 162 (régularisation)**
Nature de l'activité principale : LOGEMENTS
Zone: ZONE D'HABITATION A PREDOMINANCE RESIDENTIELLE
PLAN PARTICULIER D'AFFECTATION DU SOL N° IX/6 (AR 12.06.1974)
Motif principal de l'enquête : **- ORDONNANCE DU 05.06.1997 RELATIVE AUX PERMIS D'ENVIRONNEMENT
- APPLICATION DES RUBRIQUES DE LA LISTE DES INSTALLATIONS
CLASSEES (AGRBC DU 04.03.1999): rubrique 162: antennes émettant des
rayonnements visés par l'ordonnance du 01.03.2007 et nuisances
provoqués par les radiations non-ionisantes**

L'enquête publique se déroule du 07.12.2011 au 21.12.2011

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de demande peut être consulté à l'Administration communale (service Urbanisme - 2ème étage)

- Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 00,
- Le jeudi : de 16 h 00 à 20 h 00.

Exclusivement sur rendez-vous entre 19h00et 20h00 (accès par le garage après 19 h 00)

Des explications techniques concernant les dossiers peuvent être obtenues à l'administration communale le mardi et le jeudi matin entre 8h30 et 12h30 ou sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02/773.06.33.

Les observations et réclamations au sujet de ce dossier peuvent être adressées :

- par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins à l'adresse suivante : avenue Charles Thielemans, 93, 1150 Bruxelles, au plus tard le : **21.12.2011**.
- au besoin, oralement, pendant l'enquête publique, auprès de l'agent désigné à cet effet, à la Maison communale, le jeudi de 8 h 30 à 12 h 00.

A Woluwe-Saint-Pierre, le 01.12.2011

Par le Collège,


Georges MATHOT
Le Secrétaire communal.


Willem DRAPS,
Le Bourgmestre